

AVIS DE CONCOURS POUR UN POSTE MENANT À LA PERMANENCE AU CORPS PROFESSORAL EN ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES (MATERNELLE-12^E)

L'[École d'éducation](#) dans la [Faculté d'éducation et de santé](#) à l'Université Laurentienne accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir un poste existant menant à la permanence au rang de professeur(e) adjoint(e) ou agrégé(e) avec une spécialisation en *enseignement des mathématiques et conception pédagogique*. De préférence, la personne entrera en fonction le 1 novembre, 2026.

Les candidats doivent avoir parachevé le doctorat avant l'entrée en fonction. Bien qu'une expérience pertinente soit considérée comme un atout, les qualifications ci-dessous sont essentielles :

- Être titulaire d'un diplôme en éducation avec une spécialisation en enseignement des mathématiques et conception pédagogique, ou dans un domaine pertinent;
- Être membre de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ou y être admissible;
- Avoir acquis au moins cinq ans d'expérience en enseignement de la maternelle à la 12^e année;
- Démontrer la capacité de donner des cours efficacement au premier cycle ainsi qu'aux cycles supérieurs en matière d'enseignement des mathématiques et manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire, la promotion d'un milieu sécuritaire, englobant et accueillant d'apprentissage et l'avancement du mandat bilingue et triculturel de l'Université Laurentienne;
- Faire preuve d'un solide dossier de recherche et d'érudition avec la possibilité de collaborer avec les collègues, d'obtenir des subventions et de nouer des collaborations internes et externes pluridisciplinaires ou intersectorielles;
- Posséder de l'expérience à donner des cours touchant les stratégies pédagogiques;
- S'engager à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études;
- Avoir une solide pédagogie en matière de conception universelle pour l'apprentissage, d'enseignement adapté aux réalités culturelles, de formation des Autochtones et d'évaluation authentique;
- Être bilingue (anglais-français), avoir acquis de l'expérience en enseignement ainsi que de l'expérience ou des connaissances en matière de codage, de grands atouts.

En plus d'une participation et d'une collaboration actives à l'enseignement et à la recherche, la personne choisie aura une présence sur le campus et apportera des contributions par son service à l'École, à la Faculté, à l'Université et à la communauté. Il pourrait y avoir des possibilités de leadership dans l'École pour les candidats qualifiés considérés pour un poste au rang de professeur agrégé. L'École d'éducation de l'Université Laurentienne offre de solides programmes de formation en enseignement dans les deux langues officielles du Canada. Notre programme concomitant (en anglais) permet aux étudiants du premier cycle de préparer à la fois un B.A. et un B.Ed. en cinq (5) ans. Nos étudiants effectuent des stages de la maternelle à la 12^e année dans les écoles du Grand Sudbury et un peu partout en Ontario. Nous sommes fiers d'attirer d'excellents candidats et d'assurer un milieu de soutien dans lequel peuvent

s'épanouir les membres de la population étudiante, du corps professoral et du personnel.

Située sur le territoire Atikemeksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de cross-country et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants), et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires.

Dossier de demande

Un dossier complet de demande comprend tout ce qui suit :

- une lettre de présentation décrivant l'intérêt pour le poste et les qualifications (et comprenant aussi l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae à jour
- un énoncé de l'expérience et des intérêts actuels et potentiels d'enseignement
- un énoncé des intérêts actuels et potentiels de recherche
- de récentes évaluations de l'enseignement
- les coordonnées de trois répondants dont au moins deux du domaine universitaire (contacté uniquement après l'entretien final).

Veuillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF au Vice-rectorat aux études à postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca avec l'objet « *Demande de poste au corps professoral en éducation des mathématiques* ». La date limite pour la réception des dossiers est **le 1 septembre, 2026** ou jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (<https://laurentienne.ca/bilinguisme>). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), les candidats sont priés de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca. Le traitement initial minimal au rang de professeur(e) adjoint(e) est établi à 86 248,94 \$, auquel s'ajoutent des augmentations pour l'expérience pertinente, conformément à la Convention collective de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne. Le traitement initial minimal au rang de professeur(e) agrégé(e) est établi à 103 423,75 \$, auquel s'ajoutent des augmentations pour l'expérience pertinente, conformément à la Convention collective de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne.

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements (pvpa@laurentian.ca).

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents permanents au Canada auront la priorité.

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. On doit toutefois inclure l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.

****En attente de l'approbation du budget par le Conseil des gouverneurs***